

## Centre national de la fonction publique territoriale

**Arrêté du 7 mars 2019 fixant le nombre de postes ouverts aux concours (un concours externe, un concours interne et un troisième concours) pour le recrutement des administrateurs territoriaux (session 2019)**

NOR : *FPTC1907107A*

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 7 mars 2019, le nombre de postes ouverts aux concours pour le recrutement des administrateurs territoriaux, session 2019, est de 50, répartis comme suit :

Concours externe : 24.

Concours interne : 22.

Troisième concours : 4.

Les modalités précisées dans l'arrêté du 15 janvier 2019 portant ouverture de concours pour le recrutement des administrateurs territoriaux (un concours externe, un concours interne et un troisième concours), session 2019, restent inchangées.